montant que les provinces auraient à payer pour la défense du pays, et à l'étendue et à la valeur des terres publiques de Terreneuve, afin que cette chambre soit en état de mieux juger de l'effet des changements constitutionnels proposés sur les intérêts matériels et la condition politique future du pays."

A l'égard de cette motion, M. l'ORATEUR, je me bornerai à dire que nous sommes appelés à adopter les conclusions de la conférence des délégués réunis à Québec en octobre dernier, et qu'il n'est que juste et convenable que nous soyions mis en possession des données sur lesquelles sont fondées ces conclusions. Si nous avons un parlement libre et que ses membres soient de dignes représentants de libres sujets anglais, nous devons insister pour que l'on nous donne tous les renseignements sur lesquels sont fondées ces résolutions. Je pense qu'on ne peut raisonnablement refuser cette demande; mais, d'un autre côté, je croirais être injuste envers la chambre si je l'entretenais plus longtemps sur cette question. (Ecoutez! écoutez!)

M. A. MACKENZIE—Le temps mentionné est trop court. Il serait nécessaire d'ajourner les débats pendant au moins deux mois afin d'obtenir les renseignements demandés par cette résolution, dans laquelle on a omis bien des choses importantes. L'hon. membre aurait dû demander qu'on nous fit connaître le nombre de locomotives et de chars que l'on se propose d'employer sur le chemin de fer, et la somme de trafic qu'il donnera dans le cours d'une année. (On rit.) A mon avis, cette proposition n'est que ridicule (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER—Je suis surpris, M. l'ORATEUR, que l'hon. député de Chateauguay ait proposé une motion comme celle-ci, une motion qui n'a aucun rapport avec la question devant la chambre. Selon moi, les choses doivent être désignées par leurs véritables noms, et je n'hésite nullement à dire que cette proposition, parce qu'elle ne contient rien d'applicable à la question, est à la fois irrégulière et absurde. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. A. A. DÓRION—C'est la seule manière que nous puissions employer pour obtenir une réponse du ministère. L'amende ment propose que le début soit ajourné jusqu'à lundi prochain, afin que le gouvernement puisse nous communiquer les renseignements qu'il avait à l'époque de la conférence par laquelle ont été rédigées ces résolutions. On ne saurait nier que l'hon. ministre des

finances et tous ses collègues ont cousenti. payer \$150,000 pour les terres arides de Terreneuve. Avant d'en arriver là, ils ont dû s'assurer de la valeur et de l'étendue de ces terres; nul doute aussi qu'avant de convenir que la dette publique du Canada formerait partie de la dette de la confédération, ils ont eu un état sur lequel ils ont basé cette convention. Si je me rappelle bien j'ai vu dans les journaux que la conférence s'ajourna pendant un jour ou deux afin de permettre aux ministres des finances de préparer un état des finances de leurs provinces respectives. C'est tout ce que nous désirons. Nous voulons avoir ici les renseignements que ces messieurs avaient à leur disposition lors de la conférence. Nous ne supposons pas qu'ils aient abordé pareille question avant de s'être procuré des renseigne-Ils n'ont pas deviné sans calcul que la dette du Canada était de \$62,500,000, et que celles des autres provinces étaient de tant et tant. Nous voulons, comme ces hon, messieurs, être mis à même de bien comprendre ces résolutions, et d'en venir à une décision juste. Nous ne demandons pas une heure de plus qu'il ne faut pour obtenir ces renseignements, et les comparer avec le projet. Les hon, ministres répondront que la préparation des documents demandés prendrait des mois. L'hon, membre pour Lambton (M. A. MACKENZIE) semble avoir bien peur de ces renseignements, qui pourraient empêcher la passation de la mesure. Il devrait songer que nous n'avons point la même confiance que lui dans le procureurgénéral du Haut-Canada et le ministre des finances. (Rires!) Il connaît ces messieurs depuis longtemps, et la chambre a vu dans ses dernières sessions quelle confiance il s dans ces messieurs. Il avait une robuste confiance en l'hon, ministre des finances lorsqu'à la fin de la dernière session, il vota pour la motion concernant les \$100,000 transmises à la cité de Montréal pour le paiement d'une dette du chemin de fer Grand-Trone; mais il nous pardonnera à nous, qui n'avons jamais eu cette confiance en l'hon. député de Sherbrooke depuis qu'il a été ministre des finances, d'exiger ces petits renseignements avant que nous ne votions pour le projet extravagant qui nous est soumis. Nous voulons des renseignements surtout à l'égard des finances, du chemin de ser intercolonial et des terres de la couronne dans Terrencuve, et, depuis que la question préalable a été proposée, le seul moy que